

# R020

Geneouillère Ergonomique



## RÈGLEMENTS

 <b>CAT.II</b>	<b>EN ISO 13688:2013</b>	<b>EN14404:2005+A1:2010</b>
--	--------------------------	-----------------------------

## DESCRIPTION

- Conception ergonomique.
- Extrêmement légère.
- S'adapte à tout vêtement de travail -Type 2.
- Peut être coupée si nécessaire.
- Protection des genoux sur les surfaces accidentées et planes Niveau 0 Mousse permettant de répartir le poids.
- Protection maximale dans les différentes positions.
- 100% Polyethylene.
- Il accomplit la norme EN ISO 13688:13 et EN 14404:05+A1:10.

## COMPOSITION

- Non appropriées pour son utilisation dans des conditions graves, comme celles trouvées quand on travaillera agenouillé sur les pierres, dans des mines ou des carrières.
- Modo d'emploi: Placer le mot « Knee » figurant sur la genouillère, sur le devant du genou.



## RÈGLEMENTS

EN ISO 13688:2013

**EN ISO 13688:2013** - Exigences générales de l'habillement de protection.

Les exigences générales relatives aux vêtements de protection sont précisées dans la norme internationale EN ISO 13688:2013. Cette dernière précise les exigences générales en matière d'ergonomie, de sécurité, de durabilité, de vieillissement, de désignation de tailles et de marquage des vêtements de protection, et apporte les informations que le fabricant doit fournir. Les vêtements doivent être conçus et fabriqués pour offrir un confort optimal à l'utilisateur. Les composants et matériaux utilisés ne doivent pas nuire à l'utilisateur ni causer d'allergies, d'irritations ou de lésions. La gamme de tailles correspond aux mensurations corporelles.

Il doit être utilisé en combinaison avec une autre norme contenant des exigences de protection spécifiques. Par conséquent, un vêtement de CAT. I, II ou III doit être certifié selon la norme EN ISO 13688:2013+A1:2021+ autre norme.

EN14404:2005+A1:2010

**EN 14404:2005+A1:2010** - Dispositifs de protection individuelle - Genouillères pour les travaux le requérant.

La norme précise les exigences en matière de protection des genoux pour une utilisation en position agenouillée.

Type 1 généralement appliqué directement au genou.

Type 2 genouillères indépendantes intégrées au pantalon avec une poche de transport de la genouillère.

Niveau de protection 0: aucune protection.

Niveau de protection 1: usine présentant de légères irrégularités.

Niveau de protection 2: sol présentant de grandes irrégularités.